

**Tableau 5**  
**Nombre de fiducies selon le genre, 2014 à 2018**

Genres de fiducies	2014	2015	2016	2017	2018
Fiducie testamentaire	111 650	118 750	108 480	107 830	108 070
Fiducie personnelle	85 680	87 480	90 150	91 300	88 430
Fiducie en faveur de soi-même	2 750	2 990	3 300	3 660	3 970
Fiducie déterminée	21 920	23 500	25 490	26 940	25 190
Fiducie mixte au profit de l'époux ou conjoint de fait	1 980	2 150	2 410	2 690	2 880
Fiducie au profit de l'époux ou conjoint de fait	120	110	110	110	90
Fiducie réputée résidente	870	990	1 020	800	2 100
Fiducie d'investissement à participation unitaire	3 870	3 790	3 690	3 810	2 970
Organisme communautaire	390	390	390	390	390
Fiducie de fonds commun de placement, FIPD	3 520	3 650	3 810	3 940	4 060
Régime de prestations aux employés	620	580	560	480	430
Fiducie établie à l'égard du fonds réservé d'un assureur	3 690	3 800	3 870	3 900	3 900
Fiducie d'employés	110	110	110	110	100
Organisme à but non lucratif	520	510	490	470	470
Fiducie principale, Fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés, Fiducie établie en vertu de la Loi sur les déchets de combustible nucléaire, Fiducie de placement immobilier	220	220	230	240	230
REER, FERR, REEE, REEI, et CELI	8 240	8 150	9 270	10 700	14 600
Fiducie établie en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement	-	-	-	-	-
Fiducie de santé et de bien-être	300	300	290	290	270
Fiducie de prestations à vie	560	680	670	670	650
<b>Total</b>	<b>246 990</b>	<b>258 140</b>	<b>254 370</b>	<b>258 360</b>	<b>258 800</b>

Notes:

1. La somme peut ne pas correspondre au total indiqué en raison de l'arrondissement ou de la suppression de données à des fins de confidentialité.
2. Un tiret [ - ] indique que les renseignements ont été supprimés à des fins de confidentialité. Cela comprend également des zéros valides.
3. Les comptes sont arrondis au multiple de dix le plus proche.
4. Les comptes comprennent seulement les déclarations de revenus des fiducies qui ont fait l'objet d'une cotisation ou d'une nouvelle cotisation.
5. Les comptes incluent seulement les fiducies qui ont produit la Déclaration de renseignements et de revenus des fiducies T3.
6. Les données datent d'août 2020.
7. Les données sont présentées pour chaque année d'imposition et peuvent faire l'objet de révisions.
8. REER = Régime enregistré d'épargne-retraite, FEER = Fonds enregistré de revenu de retraite, REEE = Régime enregistré d'épargne-études, REEI = Régime enregistré d'épargne-invalidité, créé en 2009, CELI = Compte d'épargne libre d'impôt, créé en 2009, FIPD = Fiducie intermédiaire de placement déterminée, créée en 2007, les fiducies de soins de santé au bénéfice d'employés ont été établies en 2010.